

---

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 30 MARS 2018**

**ORDRE DU JOUR :**

- Présentation de l'avancée de l'élaboration du PLUi
- Comptes de gestion et comptes administratifs 2017 – Budget principal, panneaux photovoltaïques, assainissement
- Budgets primitifs 2018 – Commune, panneaux photovoltaïques, assainissement
- Subventions et cotisations 2018
- Tarif ALSH vacances de printemps 2018
- Remplacement des prises électriques – Illuminations de Noël
- Horaires de fonctionnement de l'éclairage public
- Projet d'aménagement de la rue du Calvaire et de la Rue de Blain – Stade APS
- Questions diverses

---

**L'an deux mil dix-huit, le trente mars**, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LA CHEVALLERAI, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Elisabeth CRUAUD, Maire

**Date de convocation** : 22 mars 2018

**Présents** : CRUAUD Elisabeth, Maire, LEBEAU Jean-Louis, GUILLOSSOU Marie-Claude, CLOUET Jacky, Adjoint au Maire – RENVOIZE Denise, BALLU Jean-Luc, DUPE Fabienne, BLANDIN Fabrice, ALO Catherine, LANGLAIS Nathalie, MEILLOUIN Nathalie, GASNIER Stéphane conseillers municipaux

**Absents** : SALMON Céline (donne procuration à RENVOIZE Denise), DOUCHIN Aurélien (donne procuration à GASNIER Stéphane)

Formant la majorité des membres en exercice

**Secrétaire de séance** : M. BLANDIN Fabrice est désigné secrétaire de séance.

Mme Le Maire demande si le compte rendu de la séance du 2 mars 2018 fait l'objet de remarques. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Les questions inscrites à l'ordre du jour sont ensuite abordées.

Mme le Maire ouvre la séance en présence de M. Thomas JOUAN, chargé de mission à la CCRB référent pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal venu présenter au conseil municipal le diagnostic du territoire établi dans ce cadre.

M. JOUAN explique que la phase du diagnostic est arrivée à son terme et a été présentée aux services de l'Etat le 21 mars dernier.

M. JOUAN présente le planning global de la démarche et fait un rappel sur le calendrier du diagnostic et sur ce qu'est un PLUi intégrant le volet Habitat et les principaux documents le composant.

La mission de chacun des intervenants (AURAN, cabinet CITA NOVA, pays de Blain) est présentée à l'assemblée, la chambre d'agriculture a été missionnée pour faire le diagnostic agricole.

Mme le Maire précise que les enjeux ont été travaillés par les conseillers municipaux au cours de deux réunions qui se sont tenues en février.

M. JOUAN présente les principaux éléments du diagnostic. L'objectif a été de « raconter l'histoire du territoire », de mettre en avant les socles communs aux quatre communes.

M. JOUAN met en avant le caractère peri-urbain du territoire et insiste sur le rééquilibrage actuel en faveur de la métropole nantaise.

M. JOUAN évoque également la dimension environnementale qui est un volet important du PLUi.

Le déroulé de la présentation démarre :

### **Partie 1 – Les socles physiques et historiques**

M. JOUAN déroule les grands thèmes du diagnostic et aborde la question des constructions dans les hameaux. M. CLOUET demande la distinction entre hameau et écart. M. JOUAN répond qu'une méthodologie va être travaillée et plusieurs critères vont être utilisés. L'objectif poursuivi est de limiter les constructions dans les écarts, une plus grande facilité sera accordée dans les hameaux.

### **Partie 2 – Un territoire péri-urbain**

Le territoire est marqué par une sur représentation des maisons individuelles. Se pose le problème du parcours résidentiel.

Un des enjeux est également de limiter l'étalement urbain et recentrer la production de logement sur les bourgs. M. JOUAN présente l'évolution migratoire et la structure de la population du territoire ainsi que l'évolution du nombre de logements et la consommation des espaces.

M. JOUAN rappelle les objectifs du SCOT : -35% de consommation hors enveloppe urbaine.

### **Partie 3 : Un territoire dont l'organisation révèle des fragilités dans un environnement concurrentiel fort**

M. JOUAN expose que le poids de Blain s'affaiblit par rapport aux autres pôles structurants.

### **Partie 4: Des initiatives communales et intercommunales complémentaires pour nourrir un projet collectif**

Sont abordés les problématiques de développement des collectivités avec notamment le projet de contournement de la RN 171 qui traverse la ville de Blain, la voie verte et la redynamisation des centres bourgs.

M. JOUAN rappelle le caractère de planification du PLU : se projeter sur le long terme et définir les besoins sur le long terme.

Le volet Habitat permet de se poser la question de la stratégie foncière.

M. JOUAN termine avec la présentation de la synthèse au niveau du territoire des enjeux définis par chaque collectivité et les convergences et divergences.

M. JOUAN indique que la prochaine phase est l'élaboration du Projet d'Aménagement et de développement durable. Quel territoire à l'horizon 2030 ?

Mme DUPE demande s'il y a des consensus entre les communes. M. JOUAN répond qu'il y a de vrais consensus mais des divergences sur la manière de faire. (Implication des communes, portage par le privé)

Mme le Maire rappelle que les attentes ne sont pas les mêmes pour les quatre communes.

Mme le Maire précise qu'une réunion publique à destination des habitants est prévue le 17 mai prochain.

Mme le Maire clos les échanges et remercie M. JOUAN pour son intervention.

### **COMPTE DE GESTION BUDGET PRINCIPAL ETABLI PAR LE RECEVEUR – EXERCICE 2017**

Mme le Maire rappelle que le compte de gestion est établi par le trésorier. Le réalisé figurant au compte de gestion correspond en tout point au réalisé figurant au compte administratif communal aussi le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de la part du conseil municipal.

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET PRINCIPAL**

Mme le Maire quitte la salle pendant la présentation et le vote du compte administratif 2017 et donne la présidence à Mme Denise RENVOIZE.

**Vu** l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le compte de gestion établi par le trésorier,

Sous la présidence de Mme Denise RENVOIZE, Conseillère municipale la plus âgée

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2017 comme suit :

Fonctionnement :

Chapitres	Prévu BP 2017 BP + DM	Emis 2017
011 Charges à caractère général	333 920,00 €	332 081,73 €
012 Charges de personnel	579 900,00 €	579 737,65 €
014 Atténuations de produits	5 000,00 €	934,99 €
022 Dépenses imprévues	72 000,33 €	€
023 Virement à la section d'investissement	242 291,00 €	€
042 Opérations d'ordre	19 904,00 €	19 885,02 €
065 Autres charges de gestion courante	108 944,00 €	105 399,55 €
066 Charges financières	45 040,00 €	45 039,15 €
067 Charges exception.	1 700,00 €	1 443,77 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :</b>	<b>1 408 199,33 €</b>	<b>1 084 521,86 €</b>

Chapitres	Prévu BP 2017 BP + DM	Emis 2017
002 Résultat de Fonctionnement reporté	181 323,33 €	181 323,33 €
013 Atténuations de charges	15 500,00 €	21 026,55 €
042 – Opération d'ordre Travaux en régie	10 000,00 €	8 304,06 €
70 Produits des services	220 451,00 €	225 145,47 €
73 Impôts et taxes	520 712,00 €	531 641,00 €
74 Dotations, subventions et participations	442 823,00 €	461 866,94 €
75 Autres produits de gestion courante	12 300,00 €	16 959,39 €
76 Produits financiers	10,00 €	0,21 €
77 Produits exceptionnels	5 080,00 €	7 559,12 €

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	1 408 199,33 €	1 453 826,07 €
------------------------------------	----------------	----------------

Investissement

Investissement - Dépenses	Prévu 2017 BP + DM	Emis 2017
Solde d'exécution reporté	99 057,19 €	99 057,19 €
020 Dépenses imprévues	20 750,00 €	0,00 €
16 Emprunts et dettes/ cautions	58 793,00 €	58 793,00 €
C/1318 Subventions d'investissement	9 000,00 €	9 000,00 €
<b>Total opérations non affectées</b>	<b>178 600,19 €</b>	<b>166 839,90 €</b>
Chap 040 – Travaux en régie et transferts de charge	10 000,00 €	8 304,06 €
<b>Total opérations d'ordre à l'intérieur de la section</b>	<b>10 000 €</b>	<b>8 304,06 €</b>
Op. 103 – Acquisition de terrains	99 288,43 €	0,00 €
Op. 158 – Acquisition de matériel de signalisation	5 300,00 €	5 042,79 €
Op. 175 – Salle de théâtre	6 491,38€	5 843,63 €
Op. 188 – Création de voirie et réseaux divers	113 994,26 €	10 528,26 €
Op. 198 – Acquisition de matériel divers atelier	14 850,00 €	3 548,70 €
Op. 228 – APS et Restaurant	25 729,80 €	9 560,04 €
Op. 242 – Groupe scolaire	7 744,56 €	4 514,51 €
Op. 243 – Grosses réparations sur locatifs	270,00 €	0,00 €
Op. 245 - Mairie	8 370,00 €	8 307,68 €
Op. 249 – Matériel en commun avec Héric	0,00 €	0,00 €

Op. 254 - Terrain des sports	12 400,00 €	11 286,00 €
Op. 257 – Salle des loisirs	2 000,00 €	0,00 €
Op. 258 – Eglise paroissiale	0,00 €	0,00 €
Op. 272 – Modification et révision allégée du PLU	6 660,00 €	960,00 €
Op. 281 – Bibliothèque	0,00 €	0,00 €
Op. 285 – Programme annuel de voirie	30 596,00 €	23 656,58 €
Op. 303 – Grosses réparations bâtiments divers	38 328,48 €	7 053,32 €
Op. 304 – Aménagement de la rue de Blain - Calvaire	9 500,00 €	2 656,73 €
Op. 305 – Etudes d'aménagement et d'urbanisme	0,00 €	0,00 €
Op. 307 – Mini stadium	0,00 €	0,00 €
Op. 308 – Travaux d'accessibilité dans les bâtiments	Régie - 0,00 €	0,00 €
Op. 309 – Construction salle associative – Club House	900,00 €	821,16 €
Op. 310 Réhabilitation logement Rue Traversière + local attenant	157 600,00 €	2 611,20 €
Op. 311 Etude de faisabilité Restaurant scolaire	18 375,00 €	7 845,00 €
<b>TOTAL OPERATIONS D'EQUIPEMENTS</b>	<b>568 897,91 €</b>	<b>104 235,60 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>772 820,10 €</b>	<b>294 701,30 €</b>

Investissement - Recettes	Prévu 2017 BP + DM	Emis 2017
001 Résultat reporté	0,00 €	0,00 €
021 Virement de la section de fonctionnement	241 791,00 €	0,00 €

024 Produit des cessions	- 1680,00 €	0,00 €
040 Opérations d'ordre	19 904,00 €	19 885,02 €
041 Opérations patrimoniales (intégration travaux)	15 322,00 €	15 321,74 €
10 Dotations, fonds divers, réserves	260 639,00 €	259 303,41 €
13 Subventions d'investissement	218 144,10 €	98 948,00 €
16 Emprunts et dettes	16 000,00 €	0,00€
27 Autres immobilisations financières	2 700,00 €	2 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>772 820,10 €</b>	<b>395 458,17 €</b>

## FONCTIONNEMENT

Dépenses totales 2017	1 084 521,86 €
Recettes totales 2017	1 453 826,07 €
<b>Excédent global de fonctionnement</b>	<b>369 304,21 €</b>
Résultat 2016 reporté	+ 181 323,33 €
<b>Résultat de l'exercice – Excédent</b>	<b>+ 187 980,88 €</b>

## INVESTISSEMENT

Dépenses totales 2017	294 701,30 €
Recettes totales 2017	395 458,17 €
<b>Excédent global d'investissement</b>	<b>+ 100 756,87 €</b>
Résultat 2016 reporté – Déficit	- 99 057,19 €
<b>Résultat de l'exercice – Excédent</b>	<b>+ 199 814,06 €</b>
Restes à réaliser en dépenses	81 005,46 €
Restes à réaliser en recettes	14 214,30 €
<b>Solde des RAR – Deficit</b>	<b>- 66 791,16 €</b>

**Résultat cumulé d'investissement – Excédent + 33 965,71 €**

**Résultat global de clôture cumulé 403 269,92 €**

- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

## **LES SERVICES A L'ENFANCE – PRESENTATION DU COÛT DES SERVICES**

Mme le Maire présente au conseil municipal les comptes établis pour chaque service à l'enfance géré par la collectivité : Accueil de loisirs, Accueil périscolaire, école publique, restaurant scolaire.

Mme le Maire indique que le déficit global se maintient : 42,34% du coût d'ensemble des services est financé par le budget communal en 2017 contre 42% en 2016. Les participations des usagers sont en hausse significative sur l'exercice 2017.

Mme le Maire rappelle les seuils fixés par la collectivité : Usager – seuil de 55%  
Collectivité – seuil de 45%

Le prix de revient d'un repas au restaurant scolaire est en baisse de 2% par rapport à 2016, les charges sont maîtrisées. Le coût de revient à l'heure de l'accueil périscolaire se maintient sur 2017.

S'agissant du centre de loisirs, le déficit global est en augmentation par rapport à l'exercice 2016.

Les frais de fonctionnement de l'école publique sont en hausse en 2017, ce qui était attendu eu égard notamment à la location d'un modulaire à usage de salle de classe depuis août 2017 et des réparations effectuées en 2017 sur le matériel et le bâtiment. Mme le Maire indique que le matériel informatique est à la charge de la commune (dépense de maintenance en augmentation cette année).

Mme le Maire rappelle la fin des contrats aidés et le recrutement d'un agent d'accompagnement de l'enfance ayant la fonction d'ATSEM depuis la rentrée scolaire 2018.

Aussi le coût moyen par élève s'est établi à 594 euros pour 2017 contre 499 euros en 2016 (hors fournitures scolaires).

## **AFFECTATION DU RESULTAT CONSTATE – BUDGET GENERAL**

Mme le Maire rappelle à l'Assemblée que le compte administratif fait état d'un résultat de clôture de 369 304,21 euros en fonctionnement et propose d'affecter le résultat comme suit :

- 199 000,00 € à l'article 1068 Réserves, Section investissement, recettes afin de participer à l'autofinancement des dépenses prévisionnelles de l'exercice 2017
- 170 304,21 € à l'article 002 Excédent antérieur reporté de fonctionnement, recettes

Le résultat de la section d'investissement fait état d'un résultat positif de 100 756,87 € qui est reporté en section d'investissement, recettes, art. 001, du budget de l'exercice 2018.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité l'affectation du résultat proposé ci-dessus.

## **TAUX D'IMPOSITION 2017**

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, reconduit pour 2018 les taux de 2017 :

- o Taxe d'Habitation 33,52%



○ Taxe foncière sur les propriétés bâties	22,56%
○ Taxe foncière sur les propriétés non bâties	89,06%

Mme le Maire rappelle que le produit fiscal attendu pour l'exercice 2018 tient compte de la compensation à l'euro prêt par l'Etat de la suppression progressive de la taxe d'habitation.

Mme le Maire indique que les nouvelles constructions sont mieux classées actuellement.

### **ETALEMENT DE LA CHARGE – ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE – REHABILITATION ANCIENNE ECOLE RUE TRAVERSIERE**

Mme le Maire expose que l'instruction budgétaire et comptable M14 prévoit la possibilité d'étaler sur plusieurs exercices certaines charges liées à l'acquisition ou la réalisation d'investissements. Les charges d'assurance « dommage ouvrage » peuvent être étalées sur une durée de 10 ans, correspondant à la durée de garantie décennale.

L'opération comptable s'effectue selon la procédure suivante :

1. Le montant total de la charge est inscrit en section de fonctionnement au compte 6161 (primes d'assurance).
2. Ce même montant est constaté en débit au compte 4812 (charges à répartir sur plusieurs exercices) en investissement, par le crédit du compte 791 (transferts de charges de gestion courante) en section de fonctionnement par émission d'un mandat et d'un titre de recettes (opération d'ordre budgétaire) établis par l'ordonnateur.
3. A la clôture de chaque exercice le compte 6812 (dotation aux amortissements des charges de fonctionnement à répartir) est débité par le crédit du compte 4812 (charges à répartir sur plusieurs exercices) au vue d'un mandat et d'un titre de recettes (opération d'ordre budgétaire) établis par l'ordonnateur.

Aussi Mme le Maire propose à l'Assemblée d'étaler la charge d'assurance dommage ouvrage pour la réhabilitation de l'ancienne école, d'un montant de 4 906,40 € sur une durée de 10 ans.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents,

- **VALIDE** l'étalement de la charge d'assurance dommage ouvrage sus-indiquée sur une durée de 10 ans à compter de l'exercice 2018

### **BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2018**

Après présentation du Budget Primitif pour l'exercice 2018, le Conseil Municipal,

- **ADOpte** le Budget Primitif 2018 qui s'équilibre comme suit en section de fonctionnement et d'investissement :

#### **Section de Fonctionnement - Vue d'ensemble :**

Chapitre 011	Charges à caractère général	336 116,00 €
Chapitre 012	Charges de personnel	575 000,00 €
Chapitre 014	Atténuation de produits	3 700,00 €
Chapitre 022	Dépenses imprévues de fonctionnement	73 700,00 €

Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	263 429,21 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre	17 331,00 €
Chapitre 065	Autres charges de gestion courante	117 477,00 €
Chapitre 066	Charges financières	43 300,00 €
Chapitre 067	Charges exceptionnelles	500,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :</b>		<b>1 430 553,21 €</b>

Chapitre 002	Résultat de Fonctionnement reporté	170 304,21 €
Chapitre 013	Atténuations de charges	18 074,00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre – Travaux en régie	14 907,00 €
Chapitre 70	Produits des services	237 165,00 €
Chapitre 73	Impôts et taxes	535 620,00 €
Chapitre 74	Dotations, subventions et participations	441 473,00 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	12 000,00 €
Chapitre 76	produits financiers	10,00 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels	1 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT :</b>		<b>1 430 553,21 €</b>

### Section d'Investissement - Vue d'ensemble

#### DEPENSES

##### Hors opérations d'équipement

Chapitre 001	Solde d'exécution reporté	0.00 €
Chapitre 020	Dépenses imprévues d'investissement	26 629,92 €
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00 €
Chapitre 16	Emprunts	61 340,00 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre	14 907 €
<b>TOTAL</b>		<b>102 876,92 €</b>

##### Opérations d'équipement

Opération 103	Acquisition de terrains	114 570,00 €
Opération 158	Acquisition de signalisation	1 700,00 €
Opération 175	Salle de théâtre	1 197,38 €
Opération 188	Création de voirie et réseaux	76 045,43 €
Opération 198	Acquisitions matériels divers atelier	36 056,60 €
Opération 228	Garderie périscolaire – Restaurant municipal	16 257,16 €
Opération 242	Groupe scolaire	13 514,56 €
Opération 243	Grosses réparations sur locatifs	0.00 €
Opération 245	Mairie	4 850,00 €
Opération 249	Acquisition de matériels de voirie	0,00 €
Opération 254	Vestiaires terrain des sports	4 850,00 €
Opération 257	Salle des loisirs	0,00 €
Opération 258	Eglise paroissiale	0,00 €
Opération 272	Modification et révision allégée PLU	0,00 €
Opération 285	PAVC	26 500,00 €
Opération 287	Extension cimetière	0,00 €
Opération 303	Grosses réparations bâtiments divers	53 507,53 €
Opération 304	Aménagement de la Rue de Blain-Calvaire	153 500,00 €
Opération 305	Etude d'aménagement et d'urbanisme	0,00 €

Opération 307	Mini stadium	0,00 €
Opération 308	Travaux d'accessibilité dans les bâtiments	6 000,00 €
Opération 309	Construction d'une salle associative	0,00 €
Opération 310	Réhabilitation logement Rue Traversière + local attenant	155 636,80 €
Opération 311	Etude de faisabilité Restaurant scolaire	9 005,00 €
<b>Total dépenses d'équipement</b>		<b>592 185,00 €</b>

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 776 067,38 €**

Le montant des dépenses d'équipement nouvelles pour 2018 s'élève à 592 185 € financé sans recours à l'emprunt. Les deux postes de dépenses principaux concernent la réhabilitation de l'ancienne école de la Rue Traversière initialement prévu sur 2017 et reporté sur 2018, ainsi que les travaux d'aménagement de la rue du Calvaire et l'acquisition partielle de la parcelle AH 13 située à l'arrière du restaurant scolaire sur le site scolaire.

## RECETTES

### Opérations non affectées

Chapitre 001	Résultat reporté	100 756,87 €
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	263 429,21 €
Chapitre 024	Produits des cessions	500,00 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre	17 331,00 €
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00 €
Chapitre 10	Dotations, fonds divers, réserves	227 600,00 €
Chapitre 13	Subvention d'investissement	1 450,00 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes	500,00 €
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	3 000,00 €

**Total opérations non affectées 614 567,08 €**

### Opérations d'équipement

Opération 175	Salle de théâtre	11 467,10 €
Opération 198	Acquisition matériel atelier municipal	2 747,20 €
Opération 304	Aménagement de la rue de Blain- Calvaire	83 150,00 €
Opération 310	Réhabilitation logements Rue traversière + local attenant	64 136,00 €

**Total opérations non affectées 161 500,30 €**

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 776 067,38 €**

## COMPTE DE GESTION BUDGET ASSAINISSEMENT ETABLI PAR LE RECEVEUR – EXERCICE 2017

Mme le Maire rappelle que le compte de gestion est établi par le trésorier. Le réalisé figurant au compte de gestion correspond en tout point au réalisé figurant au compte administratif communal aussi le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de la part du conseil municipal.

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2017 ASSAINISSEMENT ETABLI PAR LE RECEVEUR**

Mme le Maire quitte la salle pendant la présentation et le vote du compte administratif 2017 et donne la présidence à Mme Denise RENVOIZE.

**Vu** l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le compte de gestion établi par le trésorier,

Sous la présidence de Mme Denise RENVOIZE, Conseillère municipale la plus âgée

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2017 comme suit :

### Fonctionnement

<b>Exploitation DEPENSES</b>	<b>Prévu 2017</b>	<b>Emis 2017</b>
011 Charges à caractère général	60 850,00 €	36 418,89 €
012 Charges de personnel	6 000,00 €	5 123,88 €
022 Dépenses imprévues	3 100,00 €	0,00 €
065 Autres charges de gestion courante	500,00 €	0,00 €
023 Virement à la section d'investissement	57 316,64 €	0,00 €
042 Opérations d'ordre	31 473,00 €	31 437,12 €
66 Charges financières	7 650,00 €	6 975,98 €
67 Charges exceptionnelles	500,00 €	197,85 €
<b>TOTAL DEPENSES EXPLOITATION</b>	<b>167 389,64 €</b>	<b>80 153,72 €</b>

<b>Exploitation RECETTES</b>	<b>Prévu 2017</b>	<b>Emis 2017</b>
002 Résultat d'exploitation reporté	72 239,64 €	72 239,64 €
042 Opérations d'ordre	12 050,00 €	12 049,10 €
70 Vente de produits et prest. De services	82 300,00 €	76 207,03 €
77 Produits exceptionnels	800,00 €	0,00 €

<b>TOTAL RECETTES EXPLOITATION</b>	<b>167 389,64 €</b>	<b>160 495,77 €</b>
------------------------------------	---------------------	---------------------

### Investissement

<b>Investissement Dépenses</b>	<b>Prévu 2017</b>	<b>Emis 2017</b>
001 Solde d'exécution reporté	18 524,23 €	18 524,23 €
040 Opérations d'ordre	12 050,00 €	12 049,10 €
022 Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €
16 Emprunts et Dette	237 760,00 €	220 209,68 €
20 Frais d'étude (mise à jour diagnostic assainissement)	9 000,00 €	0,00 €
21 Immobilisations corporelles	35 800,00 €	9 900,78 €
23 Immobilisations en cours	111 054,41 €	18 877,91 €
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>424 188,64 €</b>	<b>279 561,70 €</b>

<b>Investissement - Recettes</b>	<b>Prévu 2017</b>	<b>Emis 2017</b>
001 Excédent antérieur reporté	0,00 €	0,00 €
021 Virement de la section d'exploitation	57 316,64 €	0,00 €
040 Amortissement des immobilisations	31 473,00 €	31 437,12 €
10 Dotations fonds divers	92 400,00 €	92 363,76 €
13 Subventions d'investissement	242 999,00 €	239 497,83 €
16 Emprunts	235 000,00 €	235 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>424 188,64 €</b>	<b>363 298,71 €</b>

### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses totales 2017	80 153,72 €
Recettes totales 2017	160 495,77 €
<b>Excédent global de fonctionnement</b>	<b>+ 80 342,05 €</b>
Résultat 2016 reporté	72 239,64 €
<b>Résultat de l'exercice - Excédent</b>	<b>8 102,41 €</b>

**INVESTISSEMENT**

Dépenses totales 2017	279 561,70 €
Recettes totales 2017	363 298,71 €
<b>Excédent global d'investissement</b>	<b>+ 83 737,01 €</b>
Résultat 2016 reporté – Deficit	18 524,23 €
<b>Résultat de l'exercice – Excédent</b>	<b>102 261,24 €</b>
Restes à réaliser en dépenses	17 589,60 €
Restes à réaliser en recettes	0,00 €
<b>Solde des RAR – Deficit</b>	<b>17 589,60 €</b>
<b>Résultat cumulé d'investissement – Excédent</b>	<b>66 147,41 €</b>

**Résultat global de clôture cumulé 146 489,46 €**

- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

**AFFECTATION DU RESULTAT CONSTATE – BUDGET ASSAINISSEMENT**

Mme le Maire rappelle à l'Assemblée que le compte administratif fait état d'un résultat de clôture de 72 239,64 euros en fonctionnement et propose d'affecter le résultat comme suit :

- Report en fonctionnement de 72 239,64 € à l'article 002 Excédent antérieur reporté de fonctionnement, recettes

Le résultat de clôture d'investissement, soit – 18 524,23 €, est reporté en section d'investissement, dépenses art. 001, du budget de l'exercice 2017.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité l'affectation du résultat proposé ci-dessus.

**BUDGET PRIMITIF 2018 – ASSAINISSEMENT**

Après présentation du Budget Primitif pour l'exercice 2018, le Conseil Municipal,

- **ADOpte** le Budget Primitif 2018 qui s'équilibre comme suit en section de fonctionnement et d'investissement :

**Section de Fonctionnement - Vue d'ensemble :**

Chapitre 011	Charges à caractère général	49 500,00 €
Chapitre 012	Charges de personnels	4 000,00 €
Chapitre 014	Atténuation de produits	0,00 €
Chapitre 022	Dépenses imprévues de fonctionnement	3 500,00 €
Chapitre 023	Virement à la section de fonctionnement	59 150,05 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre	51 460,00 €
Chapitre 065	Autres charges de gestion courante	500,00 €
Chapitre 066	Charges financières	5 392,00 €
Chapitre 067	Charges exceptionnelles	3 500,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :</b>		<b>177 002,05 €</b>

C/002	Résultat de Fonctionnement reporté	80 342,05 €
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre	20 660,00 €
Chapitre 70	Produits des services	75 500,00 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels	500,00 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT :</b>		<b>177 002,05 €</b>

### **Section d'Investissement - Vue d'ensemble**

Chapitre 001	Solde d'exécution reporté	0,00 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre entre section	20 660,00 €
Chapitre 022	Dépenses imprévues	3 500,00 €
Chapitre 16	Emprunts	76 144,00 €
Chapitre 20	Frais d'étude	10 000,00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	37 589,60 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	56 203,46 €
<b>Total DEPENSES</b>		<b>204 097,06 €</b>

C/001	Excédent antérieur reporté	83 737,01 €
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	59 150,05 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre	51 460,00 €
Chapitre 10	Dotations, fonds divers, réserves	4 750,00 €
Chapitre 13	Subventions d'investissement	5 000,00 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes	0,00 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>204 097,06 €</b>

Le principal investissement prévu cette année concerne l'engagement des études préalables aux travaux de curage des lagunes.

### **COMPTE DE GESTION BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ETABLI PAR LE RECEVEUR – EXERCICE 2017**

Mme le Maire rappelle que le compte de gestion est établi par le trésorier. Le réalisé figurant au compte de gestion correspond en tout point au réalisé figurant au compte administratif communal aussi le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de la part du conseil municipal.

### **BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES – COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

Mme le Maire quitte la salle pendant la présentation et le vote du compte administratif 2017 et donne la présidence à Mme Denise RENVOIZE.

**Vu** l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Sous la présidence de Mme RENVOIZE Denise, Conseillère municipale la plus âgée,

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2017 comme suit

#### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses totales 2017	4 174,05 €
Recettes totales 2017	4 146,03 €
Résultat 2016 reporté - Excédent	406,82 €
<b>Résultat global de l'exercice – Déficit</b>	<b>- 28,02 €</b>
<b>Résultat de l'exercice – Deficit</b>	<b>- 434,84 €</b>

#### **INVESTISSEMENT**

Dépenses totales 2017	2 000,00 €
Recettes totales 2017	4 041,48 €
Résultat 2017 reporté – Excédent	143,03 €
<b>Résultat global d'investissement - Excédent</b>	<b>+ 2 041,48 €</b>
<b>Résultat de l'exercice – Excédent</b>	<b>+ 1 898,45 €</b>

**Résultat global de clôture cumulé** **2 013,46 €**

- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

#### **BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES – BUDGET PRIMITIF 2018**

Après présentation du Budget Primitif pour l'exercice 2018, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ADOpte** le Budget Primitif 2018 qui s'équilibre comme suit en section de fonctionnement et d'investissement :

#### **Section de Fonctionnement - Vue d'ensemble :**

C/ 002	Résultat de fonctionnement reporté	28,02 €
Chapitre 011	Charges à caractère général	250,00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre	3 900,00 €
Chapitre 067	Charges exceptionnelles	0,00 €
Chapitre 069	Impôts sur les bénéficiaires	250,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :</b>		<b>4 428,02 €</b>

C/002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre	0,00 €
Chapitre 70	Produits des services	2 700,00 €
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	1 728,02 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT :</b>		<b>4 428,02 €</b>



**Section d'Investissement - Vue d'ensemble**

Chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre section	0,00 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes	3 041,48 €
Chapitre 21	Immobilisations	2 900,00 €
<b>Total DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>5 941,48 €</b>

C/001	Résultat d'investissement reporté	2 041,48 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre section	3 900,00 €
<b>Total RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>5 941,48 €</b>

**ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 2018**

Mme le Maire donne la parole à Mme GUILLOSSOU qui présente le travail de la commission vie associative : Le principe retenu a été d'exclure les demandes présentées par des associations financées par l'Etat, la Région, le Département ou encore l'Europe.

Une réflexion a été engagée pour trouver une clé de répartition entre les différentes demandes. Faute de consensus, les demandes ont été étudiées une à une.

Mme GUILLOSSOU informe le conseil qu'elle a rencontré des élus de La Grignonnais afin de savoir comment ils procédaient pour l'attribution des subventions.

Mme GUILLOSSOU indiquent que certaines associations informent toute l'année de leurs actions d'autres seulement lors du dépôt de la demande de subvention.

Seules les associations ayant présentées un dossier de demande de subvention ont été prises en compte.

Après avoir entendu l'exposé de Mme GUILLOSSOU et des membres de la commission Vie associative, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents,

**ATTRIBUE** pour l'exercice 2018 les subventions et cotisations suivantes :

<b>Nom de l'association</b>	<b>Subventions 2018</b>
Ass. Basket de Nort Sur Erdre	50 €
Clé des Champs	200 €
Espoir sportif chevalleraisien	1 250 €
Gym Saint-Sauveur	20 €
Pétanque chevalleraisienne	100 €
ADAR	80 €
ADMR	80 €
Croix-Rouge Française	50 €
Don du sang	50 €
Jardin du temps libre	170 €
Les Eaux Vives	156 €
Paralyses de France	36 €
Secours Populaire Blain	50 €
Vivre à domicile	80 €
ADAPEI	36 €
Amicale Laïque	250 €
Ass. Les Ptits Loups	180 €
Comité du Souvenir du maquis de Saffré	50 €

Comité des Fêtes	200 €
Ass. Théâtrale	36 €
Ecole de musique Blinoise	150 €
<b>TOTAL SUBVENTIONS 2018 – Article 6574</b>	<b>3 274 €</b>

	<b>Cotisations 2018</b>
ADDM 44 – 1,38 €/hab	2 172,18 €
Maires ruraux de France	75,00 €
ADIL – 0,253 €/hab	395,44 €
BRUDED – 0,25 €/hab	390,75 €
CAUE	96,00 €
Fédération des Maires de Loire-Atlantique	403,25 €
Maison des Adolescents	387,00 €
Fondation du Patrimoine	120,00 €
Syndicat de l'Isac	2 677,00 €
<b>TOTAL COTISATIONS 2018</b>	<b>6 716,62 €</b>

**Total subventions et cotisations 2018 : 9 990,62 €**

### **TARIF SORTIE ALSH VACANCES DE PRINTEMPS 2018 – SORTIE AU PUY DU FOU**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- **VALIDE le tarif suivant** : Tarif = QF X 0,00730 + 20 euros de part fixe  
(Prix plancher : 27,65 € pour QF < à 500 ; Prix plafond : 35,50 € pour QF > 1575)

### **REPLACEMENT DES PRISES ELECTRIQUES – ILLUMINATION DE NOEL**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- **VALIDE** le devis portant sur la pose de 11 prises destinées aux illuminations de Noël d'un montant de 1 206,30 € HT présenté par le SYDELA

### **MODIFICATION DES HORAIRES DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

Mme le Maire propose au Conseil Municipal de modifier les horaires de fonctionnement de l'éclairage public afin de ramener l'heure d'extinction de l'éclairage public à 22h30 le soir :

<b>Matin</b>	<b>Soir</b>
6h30 – Extinction en fonction de la luminosité	Allumage en fonction de la luminosité – Extinction proposée à 22h30

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- **VALIDE** les horaires sus-indiqués et précise que le changement interviendra lors du passage à l'heure d'hiver 2018

Mme le Maire indique qu'un encart sera inséré dans le prochain bulletin communal.

## PROJET D'AMENAGEMENT DE LA RUE DE BLAIN ET DE LA RUE DU CALVAIRE – AVANT-PROJET SOMMAIRE

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que le cabinet BCG de Blain a été retenu afin de conduire les études de maîtrise d'œuvre portant sur l'opération de réhabilitation de la Rue de Blain et de la Rue du Calvaire.

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal les principaux objectifs du projet :

- Transformer une voirie à l'aspect et au fonctionnement « routier » en une voirie à caractère plus urbain avec un partage des espaces entre les différents usages de la voirie et la sécurisation des usagers (création d'un plateau surélevé en zone 30 au droit de la rue du Théâtre voie d'accès au site scolaire, espace également en lien avec la microcrèche
- Rééquilibrer les usages de cette voie en faveur des piétons et des vélos
- Assurer une continuité piétonne avec le site scolaire et extrascolaire avec l'aménagement de deux liaisons douces de part et d'autres de la voie et du square Lodé
- Mise en valeur des espaces publics est également intégré au projet avec un traitement paysager notamment du square Lodé et une différenciation des couleurs et des matériaux en fonction des espaces.

Concernant la rue de Blain, il s'agit d'assurer une continuité des liaisons douces piétonnes avec la Rue du Calvaire, et ainsi relier les quartiers Ouest au site scolaire et périscolaire. Il s'agit d'organiser les circulations et de réaliser des aménagements de sécurité.

Le coût estimatif de l'opération est inchangé à ce stade des études préalables : 456 300 € HT

Une réunion publique sera organisée le lundi 16 avril afin de présenter ce projet à la population et notamment aux riverains.

Mme le Maire procède à la présentation des aménagements concernant les quatre tronçons :

Pour le tronçon 1 (rue du Calvaire), les lampadaires seront repositionnés en alignement, la commune aura en charge la remise en état du parking de la micro crèche et la clôture de la micro crèche sera modifiée pour un meilleur visuel sur la rue du Théâtre. Les stationnements seront changés.

Afin d'assurer une continuité des cheminements piétonniers, le chemin piétonnier en provenance de la Rue Traversière sera modifié.

La zone limitée à 30 km/h fera l'objet d'un marquage au sol avec une différence de couleur entre la voie et le plateau surélevé.

Il est envisagé un changement du nom du Square LODE pour utiliser le terme « Place ». Les ifs seront enlevés et remis Place des Ecoles, un platane sera planté et l'espace paysager conservé.

Pour le 2<sup>ème</sup> tronçon (de la rue du Théâtre jusqu'à la rue de La Grigonnais) création d'un espace piétonnier en sable, bitume pour les entrées de maisons. Les graminées seront privilégiées. L'installation de lisses plutôt que des potelets sera aussi privilégiée.

Pour les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> tronçons – Rue de Blain, les coussins berlinois seront supprimés et un plateau surélevé sera créé limité à 30 km/h d'une couleur différente que celle de la voie.

Mme le Maire indique qu'une partie des travaux envisagés rue de Blain pourraient être réalisés en régie afin de réduire les coûts notamment sur la partie espaces verts. Des panneaux seront aussi supprimés.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Mme Le Maire valide les études au stade Avant-Projet Sommaire et prend acte de l'estimatif qui est inchangé et maintenu à 456 300 € HT pour l'ensemble de l'opération.

### **ASSISTANCE TECHNIQUE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL EN ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que la commune de LA CHEVALLERAIIS bénéficie de l'assistance technique du Conseil Général pour l'assainissement collectif an sa qualité de commune rurale et que le conseil général a décidé de reconduire cette mission pour la période 2018/2020 au tarif de 0,01 centime d'euro par habitant.

#### **Contenu de la mission**

- Assistance pour le diagnostic et le suivi des ouvrages d'assainissement
- Validation des résultats d'exploitation
- Assistance pour le suivi et la validation de l'auto surveillance des ouvrages (bilan 24h et visite périodique)
- Aide pour la programmation des travaux
- Assistance pour la formation du personnel
- Durée de la convention : 2 ans

Coût estimatif de cette assistance : 15,58 € annuellement (1558 hab)

Le Conseil Municipal renouvelle la convention d'assistance technique proposée par le Conseil Départemental pour 2018/2020.

### **COMPTE RENDU DES DELEGATIONS AU MAIRE – EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION**

<b>Vendeur</b>	<b>Parcelle</b>	<b>Situation</b>	<b>Décision</b>
VISSE Emmanuel	ZH 283 – 513 m2	13 Rue de La Bégaudais	Renonciation DPU
MOTTE Laurent et LE GAL Bénédicte	ZH 145 – 4 427 m2	Rue de La Grigonnais	Renonciation DPU
RACOUET Alexandre	ZH 143 – 1 542 m2 ZH 144 – 1 035 m2	19 Rue de La Grigonnais	Renonciation DPU
MM Préaubert Cyril	ZL 209 – 755 m2	2 Rue Georges Courteline	Renonciation DPU

---

**QUESTIONS DIVERSES**

- Projet d'achat partiel de la parcelle AH 135 : Accord du propriétaire. Une phase de négociation est engagée pour l'acquisition de la parcelle AH 139 attenante située en zone 1AU.
- Mesure de la qualité de l'air dans les écoles : A vérifier si la mesure peut être effectuée en interne/ à étudier également une mutualisation avec la commune de Le Gâvre.
- Le problème d'un dysfonctionnement de l'éclairage public dans le lotissement du Bois Brégeois est soulevé.
- Problème des pare-soleils dans les classes : Mme RENVOIZE rappelle que la salle de motricité sert aussi de salle de sieste. Problème des températures l'été. Une solution a été proposée par les enseignants : système des feuilles de papier qui seront collées sur les fenêtres. Mme MEILLOUIN fait part aussi du problème d'ouverture des fenêtres de la salle de motricité.
- Date proposée pour la visite de la rue de la Meilleraye à Abbaretz suivie d'une visite à Héric : vendredi 20 avril 2018
- Date à fixer pour une journée de nettoyage au groupe scolaire

**La séance est levée à 22h**

**PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : VENDREDI 20 AVRIL 2018 à 19h**